

Union Syndicale

UNSA

Finances Publiques



COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 8 FEVRIER 2016

Le CT du 8/2 a débuté par la lecture des déclarations liminaires

Ces déclarations étaient unanimes. Elles ont dénoncé le malaise de plus en plus croissant dans les services, la démotivation des agents suite à la réduction massive des effectifs et à la dégradation des conditions de travail !...

En effet, la situation est actuellement alarmante du CFP de Thiers, site qui subit une crise sans précédent en raison d'un sous-effectif trop important et de trop nombreux problèmes matériels.

Pour alerter la Direction de cette situation gravissime, les agents de Thiers ont d'ailleurs décidé de n'embaucher qu'en dehors de la plage fixe, soit à partir de 9 h 30.

Soucieuse de représenter et de défendre les personnels dans cette instance, la CFTC a décidé de siéger, pour faire entendre ses doléances à l'administration locale.

Au sujet de Thiers, Mr BRIDAY s'étonne et condamne vivement les rumeurs concernant la fermeture de ce site. Il n'en a jamais été question d'après lui. Il souligne que le problème de recrutement de personnel s'explique par le manque d'attractivité de cette RAN. Elle reste en effet déficitaire lors des campagnes de mutations.

Il s'engage, par ailleurs, à ce que les nécessaires travaux matériels (portail, chaudière, sanitaires, électricité, entretien des espaces verts), de signalétique et de sécurité (vitrage du box) soient entrepris dès que possible. Des devis ont déjà été demandés aux entreprises. Un état des travaux réalisés sera effectué courant mars.

Face aux inquiétudes des OS concernant la réforme territoriale et notamment le regroupement des intercommunalités, Mr BRIDAY a affirmé que la carte de l'intercommunalité du Puy-de-Dôme verrait ses structures passer de 41 à 14 voire 13 d'ici fin mars, ce qui impliquerait forcément un rééquilibrage de certains postes comptables, des transferts d'emploi et par conséquent un regroupement de certaines trésoreries.

L'ordre du jour de ce CT du 8/2 soumettait à l'assemblée deux votes :

* Le 1er concerne la modification des horaires d'ouverture de l'accueil physique du CFP de Volvic (ouverture uniquement les matins jusqu'à 13 H) ;

* le 2e le rattachement du PES au SPF de Clermont-Fd prévu le 1/4/2017 (qui deviendrait le SPFE) conformément au projet de l'ASR.

> *Accueil physique Volvic*, la CFTC a voté CONTRE.

La CFTC a motivé sa décision, toute en comprenant celle des agents, car notre OS s'oppose à cette volonté de l'Administration qui n'a plus d'autres moyens que de proposer des fermetures au public pour pérenniser ses missions, compte-tenu du manque de personnel.

> *Rattachement PES SPF*, la CFTC a voté CONTRE.

En effet, la CFTC craint, en mettant en place ce regroupement, qu'un risque de réduction d'effectifs soit encore plus probable à moyen terme.

Les autres sujets du jour étaient simplement donnés à titre d'information.

Entre autre, on peut noter l'arrivée, début 2016, pour les usagers particuliers et dès le deuxième semestre pour les usagers professionnels, d'une nouvelle messagerie unique et sécurisée " e-contact " en remplacement des actuelles applications GAIA GUICHET et GAIA DEML qui ne donnaient guère satisfaction dans les services. À noter que cette nouvelle application remplacera à terme les actuelles BALF des CFP.

Concernant le bilan entretien professionnel, la CFTC constate qu'aucune pénalisation de revalorisation d'ancienneté tout grade confondu n'a été enregistrée pour l'année 2015, ce qui mérite d'être souligné en cette période de tensions et de grandes difficultés d'exécution des missions.

Questions diverses :

1) Suite aux observations des personnels de la TPM et de Banlieue Amendes remis le 4/11/16, plusieurs points seront réalisés prochainement (marquage des places de parking, demande de devis pour l'installation d'interphones aux guichets, installation d'un terminal CB au guichet "handicapés", etc. ...)

2) La convention SMTC / DDFIP sera signée avant le 1/03/16 pour les agents de la TPM et de Banlieue-Amendes qui bénéficieront du tarif d'abonnement " plan de déplacement Entreprise" (PDE).

Par ailleurs, l'ensemble des personnels de l'agglomération clermontoise recevront à leur tour le questionnaire pour évaluer leur mode de déplacement " domicile-travail". La Direction insiste sur l'importance de compléter ce questionnaire quel que soit son mode de transport habituel. À l'issue du traitement des retours de ce document et d'un protocole en 4 étapes, une convention sera signée.

3) Concernant la réinstallation de la Trésorerie du CHU, les marchés sont passés et les travaux vont commencer (1ère visite le 10/02/16). Le déménagement, prévu aux alentours du 20-25/04, finalisera une installation vers le 2/05/16 (retard de 2 semaines par rapport au calendrier initial).

4) Le parking de l'Hôtel Dieu va fermer. Environ 23 places étaient réservées à la DDFIP. Une solution d'emplacement est prévue dans le parking de Gergovia et celui du quartier Rabanasse avec des places gratuites. Certaines ont d'ores et déjà été attribuées aux personnels de la trésorerie du CHU, qui ont reçu leurs badges. Environ 44 places au total sont destinées aux agents.